

SOLIDARITÉ



Adhérent n° 0 - M. DUFFOUX Alain
SNPI

Paris, le mardi 28 juillet 2026

Incendies : le SNPI se mobilise pour accompagner les professionnels touchés

Cher Confrère,

Face aux incendies qui touchent actuellement plusieurs territoires, et à ceux qui pourraient malheureusement encore survenir, nos pensées vont à l'ensemble des professionnels et de leurs collaborateurs confrontés à cette situation exceptionnelle.

Afin d'accompagner les entreprises impactées, [Les Entrepreneurs](#) (anciennement la CPME) ont mis en place une **cellule nationale de crise**. Celle-ci a pour mission de recenser les difficultés rencontrées sur le terrain, de centraliser les remontées des organisations professionnelles, d'assurer un dialogue permanent avec les pouvoirs publics et de faciliter la mobilisation des dispositifs d'accompagnement.

Si votre activité est directement affectée par les incendies (évacuation, fermeture administrative, impossibilité d'accéder à vos locaux, dommages matériels, interruption d'activité ou toute autre difficulté), nous vous invitons à nous en informer dans les meilleurs délais en complétant ce formulaire :

 **Compléter le formulaire**

Le SNPI centralisera les situations qui lui seront signalées et les transmettra à la cellule nationale créée par Les Entrepreneurs afin que les entreprises concernées puissent être accompagnées et que leurs difficultés soient prises en compte dans les échanges avec les pouvoirs publics.

Nous restons pleinement mobilisés à vos côtés durant cette période et ne manquerons pas de vous tenir informés des dispositifs d'accompagnement qui seront mis en place.

Avec tout notre soutien,

L'équipe du SNPI